

# RAPPORT ANNUEL

2025



**Global  
Alliance**  
of Territorial  
Communities



Publié par l'Alliance Mondiale des Communautés  
Territoriales

**Contacto:** [contact@globalalliance.me](mailto:contact@globalalliance.me)

**Site web:** [www.globalalliance.me](http://www.globalalliance.me)

*Rapport annuel Shandia 2025 : Alliance mondiale des  
communautés territoriales (AGCT), 2026.*



# Indice



## Introduction p. 06

### 01. Plateforme Shandia:

Consolider l'action collective dans un contexte de changements p. 08

### 02. Shandia sur le terrain p. 20

- Aperçu de l'état du financement des mécanismes territoriaux p. 22
- Fondo Amazônia por la Vida p. 34
- Fondo Territorial Mesoamericano p. 42
- Fonds de solidarité des peuples autochtones d'Asie (IPAS) p. 50
- Fundo Jaguatá p. 56
- Fonds Nusantara p. 60
- Fonds Podáli p. 68
- Fonds REPALEAC p. 78

## La voie à suivre après la COP30 : des engagements à l'exécution

La COP30 a marqué la fin d'un chapitre important dans la lutte mondiale des peuples autochtones et des communautés locales. Après des années de plaidoyer, de mobilisation politique et d'action collective, certaines des revendications défendues de longue date par nos peuples se reflètent désormais dans les engagements internationaux relatifs aux forêts, au climat et à la biodiversité. Ces avancées ne sont ni le fruit du hasard ni une fatalité. Elles sont le résultat de décennies d'organisation, de résistance et d'engagement politique menés par les peuples autochtones et les communautés locales à travers le monde.

Pourtant, la COP30 a également mis en lumière une nouvelle réalité : le défi consistant à veiller à ce que ces engagements se traduisent dans les faits. Ce défi va bien au-delà de la mobilisation de ressources supplémentaires. Il est nécessaire de revoir les hypothèses, les procédures, les cadres de gestion des risques, les systèmes de responsabilité et les mécanismes de gouvernance qui continuent de déterminer la manière dont les financements parviennent sur le terrain. Il est nécessaire de mettre en place des architectures financières capables de nous reconnaître, nous, les peuples autochtones et les communautés locales, non pas comme des bénéficiaires de projets, mais comme des titulaires de droits, des décideurs et des partenaires dans la gouvernance des ressources.

Si la dernière décennie a été largement consacrée à démontrer pourquoi nous, peuples autochtones et communautés locales, devons être au cœur des efforts mondiaux visant à protéger les forêts et la biodiversité, la prochaine mettra à l'épreuve la volonté des gouvernements, des bailleurs de fonds et des institutions internationales d'agir en conséquence en transformant les systèmes par lesquels transitent les ressources.

Fort de ce constat, le GATC a lancé [l'Engagement des Peuples](#) afin de contribuer à la prochaine phase de cet agenda mondial. L'Engagement des peuples part d'un principe simple : si les gouvernements, les bailleurs de fonds et les institutions internationales souhaitent réellement mettre en œuvre les engagements qu'ils ont pris, alors le débat doit aller au-delà du volume des financements disponibles. L'accent doit désormais être mis sur les conditions nécessaires pour que les financements soient efficaces, accessibles, fondés sur les droits et adaptés aux réalités territoriales.

Cela implique notamment d'élargir les canaux de financement territoriaux directs, d'investir dans les institutions propres aux peuples autochtones et aux communautés locales, de renforcer les fonds territoriaux, de soutenir le développement organisationnel à long terme et de réformer les pratiques de financement qui continuent de créer des obstacles inutiles pour ces mêmes peuples et communautés dont le leadership est désormais largement reconnu. Au fond, cependant, ce débat exige un changement de perspective plus profond. Les peuples autochtones et les communautés locales ne sont pas simplement des parties prenantes des programmes mondiaux sur le climat et la biodiversité. Nous sommes des titulaires de droits. Nos systèmes de gouvernance, nos savoirs, nos institutions et nos modes de vie ne sont pas des obstacles qu'il faudrait corriger pour accéder au financement. Ils comptent parmi les fondements les plus solides pour faire face aux crises climatiques, écologiques et sociales auxquelles le monde est aujourd'hui confronté.

C'est dans le cadre de cette transition plus large — des engagements à l'exécution — que s'inscrit le rapport Shandia 2025. Ce rapport rend compte des investissements réalisés par les fonds territoriaux de la plateforme Shandia tout au long de l'année 2025, tout en examinant les opportunités, les défis et les déficits de financement qui continuent de façonner le paysage du financement territorial. Pour la première fois, le rapport va au-delà du simple suivi des ressources décaissées et présente des informations sur la qualité des financements reçus par les mécanismes territoriaux. Cela inclut la durée des engagements financiers, l'équilibre entre le soutien institutionnel et le soutien affecté à des projets spécifiques, ainsi que les différentes catégories d'acteurs impliqués dans le financement des fonds territoriaux, notamment les organisations philanthropiques, bilatérales, multilatérales et intermédiaires.

En rassemblant ces expériences et ces données, le rapport vise à contribuer à la fois à la transparence et à une meilleure compréhension des conditions nécessaires pour que le financement territorial direct devienne une réalité. En fin de compte, il pose une question simple mais cruciale : que faut-il encore changer pour que les engagements pris au niveau mondial se traduisent par un soutien significatif et durable aux peuples autochtones et aux communautés locales sur le terrain ?

Section 1.

# Plateforme Shandia

consolider l'action collective dans un  
contexte de changements





L'année 2025 a marqué une transition importante pour la Plateforme Shandia. Alors que les années précédentes avaient été largement consacrées à jeter les fondations de la plateforme, à renforcer les relations entre les fonds territoriaux et à développer une vision politique commune, l'année 2025 s'est caractérisée par une importance croissante accordée à l'action collective, à la coordination politique et à l'engagement stratégique face à un agenda mondial de plus en plus dynamique en matière de financement territorial direct.



L'année s'est déroulée dans un contexte international de grands changements. D'une part, les peuples autochtones et les communautés locales ont gagné en visibilité au sein des débats mondiaux sur le climat et la biodiversité. Des processus tels que l'Engagement Intergouvernemental sur le Régime Foncier (ILTC) dans le cadre du Partenariat des Leaders sur les Forêts et le Climat (FCLP), les discussions autour du Fonds « Tropical Forest Forever » (TFFF) et les négociations concernant un engagement renouvelé du Groupe des Bailleurs de Fonds pour le Régime Foncier Forestier (FTFG 2.0) ont reflété une reconnaissance croissante de l'importance des droits territoriaux, de la gouvernance et du financement direct.

En même temps, d'importantes incertitudes sont apparues quant à l'avenir de la coopération internationale et du financement climatique. Le retrait ou l'affaiblissement d'acteurs clés au sein de l'écosystème

de financement, les inquiétudes concernant la disponibilité du financement à long terme et les débats en cours sur l'orientation future du financement direct ont créé un environnement complexe pour les peuples autochtones, les communautés locales et les organisations gérant des fonds territoriaux. Cette combinaison d'opportunités et d'incertitudes a renforcé l'importance de consolider la coordination collective et de veiller à ce que les perspectives territoriales restent présentes au sein des processus décisionnels internationaux.

Dans ce contexte, Shandia a articulé son action autour de trois objectifs stratégiques : **renforcer les fonds territoriaux et les processus d'apprentissage mutuel ; influencer les discussions internationales sur le financement de la lutte contre le changement climatique et de la biodiversité ; et suivre et analyser les flux financiers destinés aux peuples autochtones et aux communautés locales.**





Forum Shandia 2025 : lancement de l'Engagement des Peuples pendant la COP30.



Réunion FTFG-AGCT, NY 2025.

L'un des moments forts de l'année 2025 a été la consolidation de la communauté d'apprentissage Shandia en tant qu'espace stratégique d'échanges entre pairs, de renforcement institutionnel et de collaboration entre les fonds territoriaux, avec le soutien de TINTA. Tout au long de l'année, ce processus a combiné une conception participative, des échanges multilingues, des sessions virtuelles et des discussions concrètes axées sur le développement institutionnel, la collecte de fonds, la pérennité, la gouvernance et les stratégies de financement direct.

Le processus a débuté par une phase de conception participative à Brazzaville et a été officiellement lancé lors de la London Climate Action Week. Il s'est ensuite étendu grâce à des sessions virtuelles et à des activités liées au Forum Shandia à Belém, pendant la COP30.

Au-delà de ses dimensions techniques, la communauté d'apprentissage Shandia s'est progressivement imposée comme un espace permettant de nouer des relations, d'échanger des expériences et de renforcer la collaboration entre des fonds opérant dans des contextes politiques, institutionnels et territoriaux très différents. Les participants ont souligné l'amélioration des capacités de collecte de fonds, un engagement accru auprès des donateurs et des opportunités renforcées de réflexion collective sur des défis communs. Parallèlement, ce processus a confirmé un enseignement important : les fonds territoriaux opèrent dans des réalités extrêmement diverses, et toute stratégie collective doit tenir compte de ces différences plutôt que de présupposer une voie unique de développement institutionnel.

Un deuxième axe majeur du travail de Shandia en 2025 s'est concentré sur l'engagement dans les principaux

processus internationaux qui façonnent l'avenir du financement territorial direct. Dans le cadre des discussions autour du Tropical Forest Forever Facility (TFFF), Shandia a joué un rôle actif dans les débats relatifs au financement par allocation dédiée (DAF), contribuant à intégrer les perspectives territoriales dans les discussions concernant la conception et la mise en œuvre de mécanismes de financement destinés aux peuples autochtones et aux communautés locales.

Dans le cadre du processus de l'ILTC, la plateforme a contribué aux discussions sur la manière dont les engagements relatifs aux droits territoriaux et au régime foncier pourraient dépasser le stade des déclarations politiques pour s'ancrer dans des voies de mise en œuvre concrètes. De même, Shandia a joué un rôle important en facilitant la réflexion collective et la coordination autour de l'avenir de l'engagement du Forest Tenure Funders Group, notamment en ce qui concerne la responsabilité, le financement direct et les mécanismes de suivi des progrès.

Bien que ces processus aient considérablement différé par leur portée et leur objectif, ils partageaient un défi commun : veiller à ce que les discussions menées au sein des forums internationaux restent en phase avec les réalités, les priorités et les expériences des territoires. Tout au long de l'année, Shandia a de plus en plus joué le rôle de passerelle entre ces deux niveaux, contribuant à intégrer les perspectives territoriales dans les débats mondiaux tout en créant des opportunités permettant aux fonds territoriaux de mieux comprendre les processus internationaux émergents et de s'y engager.

L'organisation du Forum Shandia et le lancement de l'Engagement des Peuples lors de la COP30 ont consti-





Fonds dirigés par les peuples autochtones en partenariat avec le Land Tenure Pledge, NY 2025.



Fonds dirigés par les peuples autochtones en partenariat avec le Land Tenure Pledge, LCAW 2025.



Réunion du Comité directeur mondial du TFFF, LCAW 2025.



Communauté d'apprentissage Shandia, Congrès mondial des bassins forestiers, Brazzaville 2025.





## “La Communauté d’apprentissage et les espaces d’engagement des bailleurs de fonds ont été reconnus comme des contributions importantes pour relier le plaidoyer politique au développement institutionnel.”

tué une autre étape importante. Le Forum a réuni des fonds territoriaux, des peuples autochtones et des organisations communautaires locales, des bailleurs de fonds et des partenaires afin de réfléchir à l’avenir du financement direct et de la gouvernance territoriale. Au-delà de sa dimension politique, le Forum a également créé des opportunités concrètes de collaboration grâce à des discussions sur la collecte de fonds, des sessions d’engagement des bailleurs de fonds et des échanges entre les fonds territoriaux. Ces interactions ont reflété l’une des caractéristiques déterminantes de Shandia : la capacité à relier le plaidoyer politique, le renforcement institutionnel et la collaboration pratique au sein d’un même espace.

Le troisième pilier du travail de Shandia en 2025 s’est concentré sur la production et l’analyse de connaissances concernant les flux financiers destinés aux peuples autochtones et aux communautés locales, notamment à travers le processus du Rapport Shandia. La méthodologie combinait collecte collaborative de données, entretiens bilatéraux, travail de terrain et dialogue avec les fonds territoriaux. Au-delà de la production d’informations, ce processus a contribué aux discussions en cours sur la manière dont le financement direct doit être compris, suivi et évalué selon des perspectives territoriales. À mesure que les débats sur le financement direct continuaient d’évoluer à l’échelle internationale, le rapport est devenu de plus en plus un outil de réflexion collective

et de positionnement politique parmi les organisations participantes.

Vers la fin de l’année, Shandia a mené un processus d’évaluation impliquant les organisations membres du GATC et les fonds territoriaux participant à la plateforme. Cette évaluation a été l’occasion de faire le point sur les réalisations, d’identifier les défis et de définir les priorités pour la prochaine phase de travail.

Les participants ont mis en avant plusieurs avancées positives. Parmi celles-ci figuraient le renforcement d’un programme politique commun, une visibilité internationale accrue pour Shandia, une reconnaissance grandissante du leadership territorial dans les débats sur le climat et la biodiversité, ainsi que des liens plus solides entre les fonds territoriaux. L’Engagement des peuples a souvent été cité comme l’une des réalisations stratégiques les plus significatives de l’année, tandis que la Communauté d’apprentissage et les espaces d’engagement des bailleurs de fonds ont été reconnus comme des contributions importantes pour relier le plaidoyer politique au développement institutionnel.

Parallèlement, l’évaluation a mis en évidence des défis majeurs. Plusieurs organisations ont noté que, malgré un accès accru aux instances internationales de haut niveau, les fonds territoriaux et les organisations de peuples autochtones et de communautés locales continuent





**“À bien des égards, l’année 2025 a confirmé que Shandia est devenue bien plus qu’un simple réseau de fonds territoriaux. Elle s’est de plus en plus transformée en une plateforme grâce à laquelle les fonds territoriaux peuvent articuler des priorités communes, renforcer l’action collective et s’engager dans les processus internationaux en s’appuyant sur l’expérience territoriale.”**

d’occuper des positions inégales au sein de l’écosystème plus large du financement climatique. Des inquiétudes ont également été exprimées concernant l’énergie politique considérable consacrée au processus du TFFF tout au long de l’année et la nécessité de veiller à ce que les discussions sur le financement direct ne cachent pas d’autres priorités de l’agenda plus large du GATC.

Les fonds territoriaux ont également mis en évidence des défis opérationnels liés à la croissance même de la plateforme. À mesure que les attentes en matière de coordination, de représentation, d’appui technique et d’engagement politique ne cessent de croître, les questions relatives à la structure opérationnelle, aux rôles internes, à la viabilité institutionnelle et aux mécanismes de coordination ont pris une importance croissante. Plusieurs organisations ont également souligné la nécessité de renforcer l’articulation régionale, d’approfondir la communication avec les parties prenantes territoriales et de veiller à ce que l’engagement international reste étroitement lié aux priorités territoriales.

Pour l’avenir, les attentes pour 2026 reflétaient un changement d’orientation important. Alors que les

années précédentes avaient été largement consacrées à ouvrir des voies politiques pour un financement territorial direct, la prochaine phase exigera de plus en plus de traduire ces opportunités en résultats concrets. Les organisations ont souligné la nécessité de renforcer le soutien aux fonds territoriaux dans des domaines tels que les systèmes de gestion financière, les mesures de sauvegarde, la collecte de fonds, le suivi, la viabilité institutionnelle et le développement organisationnel. Un vif intérêt a également été manifesté pour la promotion d’approches territoriales en matière de responsabilité et de suivi qui complètent les cadres dictés par les bailleurs de fonds.

À bien des égards, l’année 2025 a confirmé que Shandia est devenue bien plus qu’un simple réseau de fonds territoriaux. Elle s’est de plus en plus transformée en une plateforme grâce à laquelle les fonds territoriaux peuvent articuler des priorités communes, renforcer l’action collective et s’engager dans les processus internationaux en s’appuyant sur l’expérience territoriale. Le maintien et l’approfondissement de ce rôle seront au cœur du prochain chapitre de la plateforme.



Session d’échange REPALAC.



Session d’échange AMAN.



## Section 2.

# Shandia sur le terrain

Aperçu de l'état du financement  
des mécanismes territoriaux



L'analyse présentée dans cette section vise à contribuer aux discussions en cours sur l'état du financement territorial direct et les conditions dans lesquelles opèrent les mécanismes territoriaux. L'objectif est d'identifier les tendances, les opportunités et les défis persistants qui se dégagent des expériences des fonds composant actuellement la plateforme Shandia.

Les conclusions s'appuient sur trois sources d'information complémentaires : (i) des entretiens bilatéraux menés avec chaque fonds territorial lors de la préparation du présent rapport ; (ii) l'examen des rapports annuels et des documents institutionnels produits par les fonds concernant leurs activités en 2025 ; et (iii) une enquête quantitative axée sur les flux financiers, les sources de financement, les coûts opérationnels, la qualité du financement, la flexibilité et la durée du financement.

Considérées dans leur ensemble, ces sources offrent une perspective unique sur la manière dont les mécanismes territoriaux accèdent aux ressources, les gèrent et les redistribuent, ainsi que sur les conditions institutionnelles nécessaires pour pérenniser et développer le financement territorial direct.



## Les fonds territoriaux continuent de fonctionner avec des structures extrêmement légères

Au total, les fonds Shandia ont décaissé environ **5,88 millions de dollars américains au cours de l'année 2025<sup>1</sup>**. En moyenne, les coûts opérationnels ont représenté **25,2 % des budgets totaux**.

Ce chiffre mérite une attention particulière. D'une part, il reflète un choix politique délibéré des fonds visant à maximiser la part des ressources parvenant aux communautés et aux territoires. D'autre part, il met en évidence un sous-investissement persistant dans les capacités institutionnelles nécessaires pour pérenniser et développer le financement territorial au fil du temps.

Ces ressources opérationnelles ne doivent pas être considérées comme des frais administratifs généraux.

Elles financent les systèmes de gouvernance, le suivi et l'évaluation, les mesures de sauvegarde, la collecte de fonds, la gestion financière, l'accompagnement des territoires, la production de connaissances, les processus de reddition de comptes et le développement organisationnel. Dans la pratique, elles constituent l'infrastructure qui rend possible le financement territorial direct.

Alors que les fonds territoriaux sont de plus en plus appelés à jouer un rôle central dans la mise en œuvre des engagements mondiaux liés au climat, à la biodiversité et aux droits territoriaux, le renforcement de ces capacités institutionnelles devient un investissement stratégique dans l'écosystème plus large du financement territorial.

---

<sup>1</sup> Les lecteurs qui compareront les chiffres relatifs au montant total des décaissements présentés dans ce rapport avec ceux publiés dans l'édition précédente pourraient constater des écarts apparents. Ces différences résultent principalement d'ajustements méthodologiques et d'améliorations apportées aux pratiques de reporting, plutôt que d'une réduction directe des investissements territoriaux. Le premier rapport Shandia ayant été rédigé fin 2024, certains fonds ont déclaré des investissements qui avaient été approuvés ou engagés pour être exécutés au cours des premiers mois de 2025. De ce fait, une partie des dépenses qui ont effectivement été engagées en 2025 figurait déjà dans les chiffres présentés dans le rapport précédent. De plus, l'année 2024 ayant marqué le premier effort collectif de consolidation des informations financières au sein de la plateforme Shandia, certaines incohérences sont apparues au cours du processus de reporting. Dans un cas précis, un fonds a déclaré des ressources qui avaient été engagées mais qui n'avaient pas encore été décaissées ni mises en œuvre. À la suite d'un examen des données, ces chiffres ont été corrigés dans le présent rapport. Dans un souci de transparence, nous estimons qu'il est important de signaler explicitement cet ajustement. Ces expériences ont également conduit à une décision méthodologique importante. À partir de 2025, Shandia publiera son rapport annuel au milieu de l'année suivante, ce qui laissera suffisamment de temps pour consolider et vérifier les données financières, réduisant ainsi le risque de chevauchements entre les ressources engagées et celles décaissées. Nous reconnaissons que le suivi des fonds territoriaux gérés par les peuples autochtones et les communautés à travers un cadre commun de reporting reste un défi. Ces fonds opèrent dans des régions, des systèmes de gouvernance, des pratiques de reporting, des approches de mesure d'impact et des capacités institutionnelles variés. En même temps, la constitution d'une base de données factuelles partagée reflétant cette diversité est au cœur de la mission de Shandia. Les ajustements présentés dans ce rapport doivent donc être compris comme s'inscrivant dans un effort continu visant à renforcer la transparence, la cohérence et l'apprentissage collectif au sein de la plateforme.



## La flexibilité reste l'exception plutôt que la règle



**Aucun des fonds n'a déclaré recevoir principalement des financements à long terme.** Un seul fonds a identifié une source de financement à long terme au sein de son portefeuille. Dans l'ensemble, les financements restent concentrés sur des subventions à court et moyen terme.

De plus, **trois de ces fonds ont indiqué recevoir principalement des financements soumis à des restrictions liées à des projets, des activités et des résultats spécifiques prédéfinis.** Cette flexibilité limitée restreint la capacité des fonds à répondre aux priorités émergentes, à s'adapter à des contextes en évolution rapide et à soutenir des processus territoriaux à long terme qui suivent rarement les échéances imposées par les financements axés sur des projets.

Parmi les exemples récents cités par les fonds figurent l'interruption brutale du financement de l'USAID en Amérique centrale et les répercussions des crises humanitaires et sanitaires en cours dans le bassin du Congo. Dans les deux cas, les organisations territoriales ont été confrontées à des défis urgents qu'il était difficile de relever dans le cadre de modalités de financement très contraignantes.

## Un financement flexible élargit l'éventail des modèles de financement possibles

Deux exceptions notables ressortent de l'analyse. Le Nusantara Fund et l'IPAS ont tous deux indiqué bénéficier d'un financement de base entièrement flexible. Il est intéressant de noter que ces mêmes fonds sont également les seuls à ne pas recourir aux appels à projets ouverts comme mécanisme d'allocation des ressources. Au contraire, les décisions de financement sont prises par le biais de structures et de processus de gouvernance définis par les organisations et les communautés elles-mêmes.

Bien qu'il ne soit pas possible d'établir un lien de causalité direct, les expériences de ces fonds suggèrent qu'une plus grande flexibilité au niveau des bailleurs de fonds peut élargir considérablement l'éventail des modalités de financement disponibles au niveau territorial. La qualité du financement reçu semble étroitement liée à la capacité des mécanismes territoriaux à expérimenter des approches mieux adaptées aux priorités des communautés et aux réalités territoriales.

## Les fonds territoriaux offrent aux communautés des conditions dont ils ne bénéficient pas eux-mêmes

L'une des conclusions les plus frappantes de cette évaluation est que **les fonds territoriaux s'efforcent souvent d'offrir aux communautés une plus grande flexibilité que celle dont elles bénéficient elles-mêmes de la part des bailleurs de fonds**. Bien qu'ils opèrent dans des conditions de financement très restrictives, ces fonds ont développé toute une gamme d'approches innovantes pour mieux adapter le financement aux réalités territoriales. Le **Fondo Territorial Mesoamericano (FTM)** a étendu ses modèles de mise en œuvre conjointe avec des organisations territoriales. Le **Fonds Podáali** combine des appels à projets ouverts, des prix destinés aux peuples autochtones et des mécanismes de soutien sur invitation. Le **Fonds Amazonia Por la Vida (FAV)** développe des investissements grâce à une planification participative et à une prise de décision en assemblée. Le Fonds **REPALEAC** a expérimenté des appels à projets inversés, dans le cadre desquels les organisations identifient activement les priorités des communautés plutôt que d'attendre que celles-ci se disputent les ressources.

Ces expériences illustrent le rôle que jouent de plus en plus les fonds territoriaux en tant que relais culturels entre les exigences de l'architecture internationale de financement et les réalités des territoires autochtones et communautaires.

## La demande territoriale continue de dépasser les ressources disponibles

Au travers des différents fonds, un message est ressorti de manière constante: **la principale contrainte n'est pas l'absence d'initiatives, de leadership ou de capacités territoriales, mais le manque de ressources suffisantes pour répondre à la demande existante.**

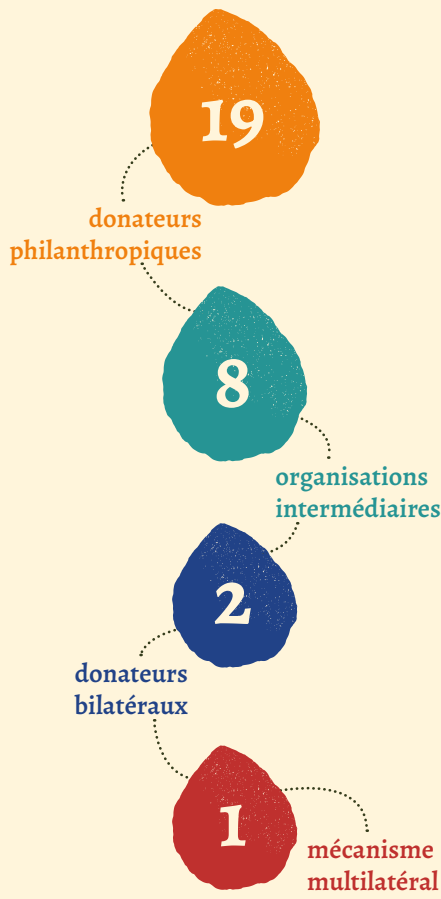
Les données recueillies lors d'entretiens et dans les rapports institutionnels suggèrent que **jusqu'à un tiers des initiatives jugées éligibles à un soutien ne sont finalement pas financées** en raison de contraintes budgétaires. Cela met en évidence un niveau important de demande territoriale non satisfaite et renforce une conclusion maintes fois soulignée par les responsables des fonds : les communautés présentent des propositions viables, les priorités sont clairement identifiées et la capacité de mise en œuvre existe. **Ce qui reste insuffisant, c'est le volume des ressources disponibles pour les soutenir.**





# La philanthropie reste le principal moteur du financement territorial

Au cours de l'année 2025, les fonds ont reportés des relations avec :



Bien que ces chiffres ne révèlent pas la part du financement apportée par chaque catégorie, ils indiquent clairement le rôle central que jouent actuellement la philanthropie et les organisations intermédiaires au sein de l'écosystème de financement territorial.

Cependant, la prédominance des acteurs philanthropiques ne s'est pas nécessairement traduite par un financement plus souple. La plupart des fonds continuent d'octroyer des subventions à court et moyen terme liées à des projets et activités spécifiques. Cela suggère qu'il existe encore des opportunités significatives pour les organisations philanthropiques d'aligner davantage leurs pratiques de financement sur les réalités des processus territoriaux en développant un soutien à long terme et sans condition.

# Un impact significatif malgré des contraintes structurelles

Bien qu'ils opèrent dans ces conditions, les fonds territoriaux continuent de générer des impacts significatifs dans des régions et des contextes variés.

En 2025, ces fonds ont collectivement soutenu environ 707 initiatives menées par des peuples autochtones et des communautés locales. Ces initiatives portaient sur la protection territoriale, la gouvernance des peuples autochtones, le leadership des femmes, la participation des jeunes, les systèmes de savoirs traditionnels, les moyens de subsistance, la souveraineté alimentaire, le renforcement organisationnel, la résilience climatique et les interventions d'urgence.

Au-delà du nombre de projets soutenus, les données recueillies dans le cadre de ce rapport mettent en évidence une contribution plus large. Les fonds territoriaux contribuent à renforcer les institutions des peuples autochtones et des communautés locales, à développer le leadership, à pérenniser les systèmes de gouvernance territoriale et à créer des voies permettant aux communautés de définir et de mettre en œuvre leurs propres priorités.

ces fonds ont collectivement soutenu environ 707 initiatives

## La prochaine étape : le financement bilatéral et multilatéral

La participation des acteurs bilatéraux et multilatéraux reste limitée. Cela renforce la nécessité de simplifier les processus d'accréditation, les exigences fiduciaires et les procédures d'accès, qui continuent de représenter des obstacles importants pour les mécanismes territoriaux.

Parallèlement, plusieurs fonds investissent activement dans les capacités nécessaires pour accéder directement à ces sources de financement. Les progrès réalisés en 2025 laissent penser que cette tendance pourrait s'accélérer dans les années à venir, d'autant plus que les fonds territoriaux continuent de renforcer leurs systèmes de gouvernance, leurs mesures de sauvegarde, leurs cadres de suivi et leurs capacités de gestion financière.

## Réflexion finale

Bien que les données consolidées du FTFG pour 2025 ne soient pas encore disponibles, les tendances observées les années précédentes restent tout à fait pertinentes. **Le rapport 2024 du FTFG a fait état d'une augmentation substantielle du financement direct provenant de donateurs philanthropiques, passant de 3,8 % en 2021 à 34 % en 2024.** Au cours de la même période, le financement direct provenant de **donateurs bilatéraux a diminué, passant de 4 % en 2023 à seulement 1,6 % en 2024.**

Les conclusions présentées ici vont dans le même sens. **Le défi ne consiste plus simplement à accroître le volume des ressources** allouées aux peuples autochtones et aux communautés locales. **La qualité du financement** — sa flexibilité, sa durée, son accessibilité et sa capacité à renforcer les institutions territoriales — **revêt désormais une importance tout aussi grande.**

Il est important de noter que cette transformation ne peut pas reposer uniquement sur les fonds territoriaux. Les peuples autochtones et les communautés locales ont démontré à maintes reprises leur capacité à mettre en place des institutions, à gérer les ressources, à gouverner leurs territoires et à générer des impacts durables. La responsabilité incombe désormais également aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux mécanismes de financement émergents. Pour faire progresser le financement territorial direct, il faut non seulement des institutions territoriales plus solides, mais aussi des systèmes de financement prêts à adapter leurs propres pratiques, à investir dans des capacités à long terme et à créer des voies qui répondent véritablement aux réalités territoriales.







# Fondo Amazonía por la Vida



## D'une proposition politique à un instrument territorial amazonien

Lorsque nous avons présenté le **Fondo Amazônia por la Vida (FAV)** dans le Rapport Shandia de 2024, il s'agissait avant tout d'un engagement politique de la COICA et des organisations des peuples autochtones d'Amazonie visant à faire de l'accès direct au financement climatique une réalité pour le bassin amazonien. À l'époque, le défi consistait à ouvrir la voie. En 2025, le défi a pris une autre forme : mettre en place les conditions institutionnelles, techniques et territoriales nécessaires pour s'y engager.

**La réalisation la plus significative de l'année** ne s'est pas nécessairement traduite par le volume des ressources débloquées, mais par **la transformation du fonds en un mécanisme opérationnel capable de relier le financement international aux priorités territoriales sous la direction des peuples autochtones**. Tout au long de l'année 2025, le portefeuille régional a été structuré, les premiers projets ont progressé vers leur mise en œuvre et le processus de construction d'une architecture juridique dédiée pour soutenir le mécanisme a été lancé. Concrètement, les **FAV** ont dépassé le stade de simple proposition défendue dans les forums internationaux et ont commencé à démontrer comment l'accès direct peut fonctionner lorsque ce sont les organisations des peuples autochtones elles-mêmes qui conçoivent, gèrent et mettent en œuvre le processus.



L'un des engagements clés du fonds en 2025 a été de reconnaître que **le renforcement institutionnel ne devait pas être considéré comme une condition préalable à l'accès aux ressources, mais plutôt comme une composante centrale du travail du fonds lui-même.** Comme l'a souligné le fonds, les systèmes de coopération internationale se sont historiquement appuyés sur des intermédiaires externes pour gérer les ressources destinées aux peuples autochtones, privant ainsi de nombreuses organisations territoriales de la possibilité de développer les capacités administratives, financières et fiduciaires nécessaires pour gérer directement des investissements à grande échelle.

Une part importante des efforts du **FAV** tout au long de l'année 2025 a donc été consacrée à changer cette réalité. L'ouverture de comptes bancaires dédiés, l'enregistrement des signataires autorisés, la mise en place de systèmes administratifs et comptables, la constitution d'équipes techniques et le développement de portefeuilles de projets ont tous été considérés comme des investissements stratégiques dans l'autonomie territoriale. Du point de vue du fonds, **le renforcement des capacités institutionnelles des organisations de base est tout aussi important que le financement des activités prévues dans le cadre de chaque projet.**

**Les progrès réalisés en 2025** ont également commencé à se concrétiser au niveau territorial. **Au Pérou**, le fonds a fait avancer l'identification et la sélection de vingt-cinq entreprises de bioéconomie réparties dans neuf régions amazoniennes, organisées autour de sept chaînes de valeur liées aux économies des peuples autochtones. **Au Venezuela**, des évaluations territoriales,

une étude géoréférencée et quatre plans de restauration élaborés par les organisations des peuples autochtones elles-mêmes, ont été menés à bien. **En Colombie**, les travaux ont débuté sur le modèle territorial des «Maisons culturelles vivantes» dans six départements, renforçant ainsi les espaces dédiés à la transmission des savoirs, à la gouvernance communautaire et à la protection de la mémoire collective. Bien qu'une grande partie du portefeuille en soit encore aux premiers stades de mise en œuvre, ces initiatives ont posé les premiers fondements concrets d'un programme de financement direct à l'échelle de l'Amazonie, conçu à partir des «Plans de vie» des peuples autochtones eux-mêmes.

Ce travail s'est déroulé parallèlement à un autre défi tout aussi important : la mise en place de mécanismes de transparence et de responsabilité qui renforcent l'autonomie organisationnelle plutôt que de la restreindre. Tout au long de l'année 2025, une part importante des efforts de la **FAV** s'est concentrée sur l'adaptation des exigences des bailleurs de fonds aux réalités territoriales amazoniennes, en créant des passerelles entre les systèmes de reporting financier et les structures de gouvernance des peuples autochtones.

Ce processus n'a pas été sans tensions. L'un des principaux défis rencontrés au cours de l'année a consisté à concilier les délais de prise de décision au sein des assemblées avec les calendriers et les procédures exigés par les bailleurs de fonds. Bien que ce défi ne soit pas propre à la **FAV**, la diversité des peuples, des territoires et des contextes forestiers à travers le bassin amazonien ajoute des niveaux supplémentaires de complexité. Des difficultés opérationnelles sont également apparues.



**“L’un des enseignements les plus importants tirés par le FAV en 2025 est peut-être que la force du fonds repose sur sa capacité à écouter et à s’adapter en fonction des orientations fournies par les communautés territoriales elles-mêmes.”**





Dans plusieurs pays, l'ouverture de comptes bancaires a pris plus de temps que prévu, tandis que les procédures fiduciaires ont nécessité plusieurs cycles d'examen et d'adaptation. Dans certains cas, les changements de direction résultant d'élections internes ont nécessité des ajustements des procédures administratives afin d'assurer la continuité sans compromettre l'autonomie politique des organisations participantes. Dans la mise en œuvre des initiatives de bioéconomie, des obstacles logistiques liés au transport, aux infrastructures et à l'accès à des marchés adaptés aux produits des peuples autochtones ont également persisté.

L'un des enseignements les plus importants tirés par le **FAV** en 2025 est peut-être que **la force du fonds repose sur sa capacité à écouter et à s'adapter en fonction des orientations fournies par les communautés territoriales elles-mêmes**. Tout au long de l'année, les organisations participantes ont identifié des limites dans la conception de certains projets et ont appelé à des ajustements afin de mieux répondre aux priorités territoriales. Plutôt que

d'être considérées comme des obstacles, ces critiques ont été intégrées dans le processus de renforcement du mécanisme lui-même.

Cette expérience a également mis en lumière un autre enjeu fondamental. Les systèmes de suivi internationaux excellent souvent dans la mesure de ce qui est vérifiable sur le plan administratif, mais peinent à saisir ce que les communautés elles-mêmes considèrent comme le plus significatif. La confiance entre les organisations, le renforcement de l'autogouvernance, la participation des femmes, la transmission intergénérationnelle des savoirs et la cohésion sociale sont autant de dimensions centrales de la vie des peuples amazoniens, mais elles apparaissent rarement dans les cadres d'évaluation conventionnels. C'est pourquoi l'élaboration d'indicateurs relatifs aux peuples autochtones et au bien-être territorial est devenue une priorité stratégique pour le fonds. Ce travail a progressé tout au long de l'année 2025 et continuera à être développé en 2026.



Rétrospectivement, 2025 a été avant tout une année consacrée à établir les fondations du Fondo Amazonia por la Vida. Cette année a été consacrée au renforcement des capacités, des systèmes et des structures institutionnelles nécessaires pour soutenir la mise en œuvre efficace des ressources dans les années à venir. Pour l’avenir, l’année 2026 devrait être consacrée à la consolidation de ces efforts grâce à la mise en œuvre complète du portefeuille régional, à la formalisation de la structure fiduciaire, au renforcement des fonds nationaux et territoriaux, ainsi qu’à l’extension des décaissements dans l’ensemble du bassin amazonien.



# Fundo Amazônia por la Vida en chiffres

Le FAV repose sur un engagement de contribution initiale de 10 000 000 USD au fonds et à ses plans d’exécution territoriaux, provenant du Fonds Vert pour le Climat et de mécanismes multidonateurs facilités par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), qui agit en tant que facilitateur fiscal du fonds.

En 2025, le portefeuille régional  
a engagé environ

8,600,000 USD

dans dix projets nationaux et régionaux



Le FAV bénéficie  
principalement d’un  
**financement à  
moyen terme**  
(2 à 4 ans)

Les décaissements effectifs en 2025 sont restés modestes, la plupart des projets en étant encore au stade des conditions préalables ou de la conception. La mise en œuvre concrète s’est concentrée sur deux projets en cours d’exécution:

AIDSEP (Pérou)  
avec environ

**USD 118.000  
exécutés**

(12 % de son projet)  
et environ 140.000 USD  
supplémentaires engagés

ORPIA (Venezuela)  
avec environ

**USD 100.000  
exécutés**

(50 % de son projet)  
et environ USD 35.000  
engagés



Total exécuté/décaissé au cours de la période:

**USD 218,000**



# Fondo Territorial Mesoamericano



## Se réinventer pour soutenir les territoires

Dans le rapport Shandia 2024, nous avons mis en évidence la manière dont les inégalités régionales en matière de financement climatique affectent la Mésio-Amérique, en nous appuyant à la fois sur les conclusions du rapport annuel du FTFG et, surtout, sur les expériences vécues par les peuples autochtones et les communautés locales dans toute la région. Ce qu'a vécu **le Fondo Territorial Mesoamericano** en 2025 s'est avéré encore plus difficile.

Le retrait soudain de l'USAID a porté un coup dur au fonds ainsi qu'à de nombreux peuples autochtones et organisations communautaires locales dans toute la région. Plus qu'un événement isolé, ce processus reflétait clairement des changements géopolitiques plus larges et leurs répercussions directes sur le financement destiné aux peuples autochtones et aux communautés locales. Comme l'a résumé le fonds lui-même : « Ce fut une année difficile. » **La réduction des investissements directs — de 895 000 dollars en 2024 à 280 000 dollars en 2025** — reflète à la fois les défis posés par le contexte général et la remarquable capacité des organisations territoriales à s'adapter et à se réinventer.

En réponse à cette crise, **le Fondo Territorial Mesoamericano** a engagé un important processus de réorganisation institutionnelle et financière, visant à diversifier ses sources de financement et à renforcer ses capacités opé-





© Fondo Territorial Mesoamericano

rationnelles. Selon le **FTM**, les alliances internationales nouées par l'intermédiaire de Shandia et du GATC ont joué un rôle fondamental durant cette période, contribuant à maintenir la capacité opérationnelle minimale du mécanisme au cours des mois les plus critiques qui ont suivi la fermeture de l'USAID.

Tout au long de l'année 2025, toutes les ressources perçues par le fonds étaient à court terme. Vingt pour cent correspondaient à un soutien de base, tandis que quatre-vingts pour cent consistaient en des financements liés à des projets spécifiques. Cette réalité met en évidence l'un des principaux dilemmes auxquels sont actuellement confrontés les fonds territoriaux : **comment renforcer les capacités institutionnelles dans un contexte caractérisé par des financements à court terme, incertains et fortement conditionnés?** Comment pérenniser les équipes, les systèmes de gouvernance, les processus de suivi et l'accompagnement territorial lorsque les ressources

arrivent de manière fragmentée et selon des logiques administratives qui, bien souvent, ne correspondent pas aux réalités et aux calendriers territoriaux ?

Malgré ces défis, le fonds a réalisé des progrès significatifs dans l'élargissement de ses partenariats et l'obtention de nouvelles sources de financement. **L'une des réalisations les plus importantes de 2025 a été la signature de son premier accord avec la coopération officielle de l'Union Européenne par l'intermédiaire de l'AECID**, permettant de soutenir sept projets dans le cadre du programme « Les cinq grandes forêts de Mésoamérique » pour la période 2026-2027. Parallèlement, **le FTM** a été sélectionné dans le cadre de nouveaux processus de financement multilatéraux, notamment **l'Initiative « Heart of Conservation » (HCI) et le GEF-8**. Dans ce dernier cas, **le Fondo Territorial Mesoamericano** a su s'imposer dans un processus hautement concurrentiel impliquant plus de 800 candidats avant d'être finalement approuvé.



© FTM, César Arroyo

**Le FTM** souligne tout particulièrement l'importance de ces nouvelles sources de financement, notamment les ressources dédiées au personnel chargé de répondre aux exigences administratives et fiduciaires associées aux mécanismes multilatéraux. Son expérience met une nouvelle fois en évidence un enjeu central des débats sur le financement direct : l'accès à des ressources internationales à grande échelle nécessite également de réels investissements dans les capacités opérationnelles, administratives et de gestion.

**Parmi les avancées les plus importantes du fonds en 2025 figure l'institutionnalisation de son action en**

**faveur des femmes et des jeunes.** Les accords élaborés en collaboration avec la Coordination des Femmes Leaders Territoriales mésoaméricaines (CMLT) ont renforcé le volet de financement dédié aux femmes et aux jeunes, officialisé par la loi panaméenne du 20 octobre 2025. Selon le fonds, ce processus a généré des bénéfices collectifs à l'échelle de l'ensemble de la structure territoriale : lorsque les femmes progressent, tout le monde progresse.

**Une autre étape stratégique a été la conception et la mise en œuvre du système AMECLA, parallèlement à l'enregistrement légal de l'AMPB en tant qu'organisa-**





© Fondo Territorial Mesoamericano



© FTM, César Arroyo



© Fondo Territorial Mesoamericano



tion. Ce processus représente une opportunité concrète de réduire progressivement la dépendance vis-à-vis des sponsors fiscaux, ce qui permet de diminuer les coûts de transfert tout en renforçant les capacités opérationnelles internes. Toutefois, le fonds souligne qu'il s'agit d'un processus à moyen et long terme qui nécessite encore de mesures institutionnelles supplémentaires. Les sponsors fiscaux resteront probablement nécessaires pour certains flux de financement plus complexes, en particulier ceux provenant de mécanismes bilatéraux et multilatéraux.

À cet égard, le fonds attire également l'attention sur une question souvent négligée dans les débats internationaux. Les sponsors fiscaux remplissent une fonction financière et administrative importante, mais la mise en œuvre sur le terrain, le suivi, l'accompagnement politique et le renforcement organisationnel exigent quelque chose de tout à fait différent : des structures profondément enracinées dans les territoires et capables de répondre à leurs réalités et dynamiques spécifiques.

C'est pourquoi investir dans les capacités du **Fondo Territorial Mesoamericano** va bien au-delà du simple

renforcement d'une seule institution. Cela revient à investir dans les capacités de centaines de peuples autochtones et de communautés locales à travers toute la Mésio-Amérique. **Le FTM** fonctionne comme un véritable multiplicateur territorial, mettant en relation les organisations, renforçant les capacités et jetant des ponts entre les financements internationaux et les réalités communautaires. Dans ce contexte, la philanthropie flexible continue de jouer un rôle essentiel, notamment pour soutenir des processus institutionnels à long terme qui peinent souvent à trouver un soutien suffisant auprès des grands mécanismes de financement internationaux.

Les efforts de mobilisation des ressources entrepris par le fonds tout au long de l'année 2025 démontrent précisément cette capacité de coordination, d'adaptation et de réinvention constante. En même temps, ils offrent une leçon importante pour le débat mondial plus large sur le financement direct. Les avancées internationales sont essentielles, mais elles n'ont de sens que lorsque les organisations territoriales sont en mesure de s'y engager collectivement. Comme l'a souligné le fonds : « **Seuls, nous sommes invisibles ; ensemble, grâce à Shandia, nous sommes visibles.** »

**Pour l'avenir, les attentes pour 2026 se concentrent sur le début de la récolte des fruits de cet effort collectif — un effort qui a été cultivé au milieu des difficultés de 2025 et soutenu par la persévérance, la coordination et la remarquable capacité de réinvention dont ont fait preuve les peuples et les territoires de Mésioamérique.**

# Le FTM en chiffres



USD 1.293 million

versés à des initiatives territoriales et à des actions menées par les communautés à travers la Mésioamérique



Portefeuille de financement composé de:

20%  
de soutien de base

80%  
de financements affectés

Financements principalement à court terme

ce qui met en évidence les défis persistants en matière de planification à long terme et de viabilité institutionnelle

56,405  
personnes ont bénéficié directement des initiatives soutenues

191,806  
personnes ont bénéficié indirectement de ces actions à travers la Mésio-Amérique

4.38 million hectares  
gérés et entretenus par les communautés



USD 550,000  
versés à des initiatives menées par des femmes



USD 100,000  
versés à des initiatives menées par des jeunes



# Fonds de solidarité des peuples autochtones d'Asie (IPAS)



## De la conception à l'exécution.

Dans le rapport Shandia 2024, nous avons souligné l'émergence du fonds IPAS comme l'un des tout derniers mécanismes de financement territorial au sein de l'Alliance Globale des Communautés Territoriales. À ce stade, le fonds en était encore à ses premiers pas. L'ouverture de son compte bancaire, l'approbation de ses premières subventions et la création de six comités de pilotage nationaux ont marqué le début d'un effort ambitieux visant à mettre en place un mécanisme de financement dirigé par les peuples autochtones, capable de répondre aux réalités et aux priorités des peuples autochtones à travers l'Asie.

Si 2024 a été l'année de mise en place des fondations, 2025 a été celle leur mise en œuvre. Tout au long de l'année, le fonds est passé de la phase de conception à celle d'exécution. Sept nouveaux comités de pilotage nationaux ont été créés, comptant au total treize pays. Deux cycles de subventions ont été menés à bien, et plus de 80 subventions directes ont été approuvées dans neuf pays.

**Pour l'IPAS**, cependant, l'importance de **l'année 2025** ne peut se mesurer uniquement au nombre de subventions approuvées ou de pays impliqués. Cette année a **constitué un test décisif pour déterminer si un modèle de**





© IPAS



© IPAS

**“l’IPAS nous rappelle que l’efficacité du financement direct ne peut se mesurer uniquement au volume des ressources débloquées. La gouvernance, la légitimité et la confiance sont essentielles.”**

**gouvernance fondé sur le leadership des peuples autochtones, la prise de décision collective et les priorités territoriales pouvait fonctionner efficacement** dans certains des contextes les plus diversifiés au monde sur les plans politique, culturel et géographique.

Les comités de pilotage nationaux restent au cœur de cette expérience.

Bien que le secrétariat de l’**IPAS** ne compte que quatre membres du personnel, la structure de gouvernance du fonds s’étend bien au-delà de ses frontières organisationnelles officielles. **Plus de 120 dirigeants des peuples autochtones participent directement aux processus décisionnels par l’intermédiaire des comités.** Leur rôle va au-delà de l’examen des propositions ou de l’allocation des ressources. Ils contribuent à identifier les priorités territoriales, à définir les stratégies de financement, à veiller au respect des critères d’inclusion, à apaiser les tensions locales et à maintenir le lien entre les ressources financières et les réalités communautaires.

Ce modèle représente une rupture délibérée avec de nombreuses approches de financement conventionnelles. **L’IPAS** ne fonctionne pas selon le principe des appels à projets ouverts. Au contraire, les décisions de financement sont prises par les comités de pilotage nationaux eux-mêmes. Composés de dirigeants reconnus des peuples autochtones, ces comités appliquent des critères liés à l’équilibre territorial, à l’inclusion de genre, à la participation des jeunes, à la représentation des personnes en situation de handicap et à la répartition géographique. Il en résulte un processus qui vise à placer le pouvoir de décision aussi près que possible des communautés elles-mêmes.

Cette approche permet également au fonds de répondre plus efficacement à des réalités souvent invisibles pour les bailleurs de fonds internationaux. Dans certains cas, les subventions doivent être remises en mains propres car les communautés bénéficiaires n’ont pas accès aux services bancaires. Dans d’autres, le comité de pilotage national a décidé de répartir les ressources entre plusieurs initiatives de moindre envergure plutôt que de les concentrer en une seule subvention. Du point de vue d’un bailleur de fonds conventionnel, de telles décisions peuvent sembler inefficaces. Du point de vue des communautés elles-mêmes, cependant, elles représentent souvent des moyens plus équitables et légitimes de répartir les ressources.

Les réalités auxquelles est confronté l’**IPAS** rendent sa mission particulièrement complexe. L’Asie abrite une grande diversité de peuples autochtones, de systèmes politiques, de cadres juridiques et d’expériences historiques. Le fonds intervient dans des pays où les droits des peuples autochtones bénéficient de niveaux de reconnaissance et de protection variables, et où les conditions politiques peuvent varier considérablement.

La mise en place de comités de pilotage nationaux dans de tels contextes est donc avant tout un processus profondément politique. Dans plusieurs pays, les organisations de peuples autochtones n’avaient jamais participé auparavant à des mécanismes de financement territorial de ce type. Les membres des comités ont dû mettre en place des pratiques de gouvernance, des procédures décisionnelles et des systèmes de responsabilité, tout en gérant les tensions politiques existantes et les divisions historiques.





C'est pourquoi le renforcement des capacités occupe une place centrale dans la stratégie de l'**IPAS**. Contrairement à de nombreuses initiatives de financement internationales qui considèrent cela comme une activité secondaire, l'**IPAS** y voit un investissement essentiel pour l'avenir du financement mené par les peuples autochtones. Des efforts considérables ont été consacrés au renforcement des capacités des membres des comités de pilotage nationaux dans des domaines tels que l'élaboration de propositions, le suivi, la gouvernance, la gestion financière et la planification stratégique.

Une autre caractéristique distinctive du **fonds est son engagement en faveur de l'inclusion**. Les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap bénéficient de volets de financement spécifiques dans le cadre des subventions octroyées par l'**IPAS**. L'attention accordée aux personnes en situation de handicap mérite particulièrement d'être soulignée. **Des subven-**

**tions dédiées ont été mises en place pour soutenir leur participation et leurs initiatives, abordant ainsi une dimension de l'inclusion qui est largement absente dans les mécanismes internationaux de financement liés au climat, à la conservation et aux droits des peuples autochtones.**

**L'IPAS** reconnaît la nécessité de renforcer les capacités opérationnelles du fonds. Cependant, celui-ci a défini une voie claire pour y parvenir, sachant que sa croissance ne doit pas se faire au détriment de ses principes. À l'heure où les discussions internationales se concentrent de plus en plus sur l'augmentation des financements en faveur du climat et de la biodiversité, **l'IPAS** nous rappelle que l'efficacité du financement direct ne peut se mesurer uniquement au volume des ressources débloquées. La gouvernance, la légitimité et la confiance sont essentielles. **« Nous commençons modestement, mais nous partons du bon pied. »**

## L'IPAS en chiffres

# 107

initiatives soutenues

# USD 747,000

versés à travers l'Asie

# 13

pays

# USD 845,000

alloués dans le cadre de volets de financement nationaux et sectoriels, y compris un soutien spécifique aux femmes, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap



## 6 subventions USD 35,000

attribuées directement par  
le Comité Sectoriel des  
Femmes



## 5 subventions USD 33,000

attribuées directement par  
le Comité Sectoriel de la  
Jeunesse



## 100% des financements

reçus sous forme de soutien  
de base, ce qui offre une  
grande flexibilité en  
matière d'allocation et de  
mise en œuvre.



## 1 à 2 ans

financement reçu principalement sous forme de  
subventions à court terme



# Fundo Jaguatá



## Mise en place des fondations d'un nouveau mécanisme de financement autochtone au Brésil

Pour le **Fundo Jaguatá**, l'année 2025 a marqué le passage à une nouvelle phase. Alors que les années précédentes avaient été consacrées à l'élaboration de la vision politique de l'initiative dans le cadre du mouvement des peuples autochtones et grâce aux efforts de plaidoyer nationaux et internationaux de l'APIB, l'année 2025 a été axée sur la mise en place des fondements institutionnels nécessaires à la mise en œuvre du fonds.

En novembre, le fonds a officiellement **nommé son premier conseil d'administration**, marquant ainsi une étape importante dans la consolidation d'une initiative née non seulement de la prise de conscience des inégalités auxquelles sont confrontés les peuples autochtones en matière d'accès au financement climatique, mais aussi de la répartition inégale des ressources au sein même du Brésil. Pays abritant une population autochtone vaste, diversifiée et géographiquement dispersée, le Brésil continue de connaître d'importantes disparités dans la manière dont les financements parviennent aux territoires autochtones, celles-ci dépendant souvent du biome dans lequel les communautés sont implantées. **Le Fundo Jaguatá a été créé en réponse à cette réalité**, avec l'ambition de devenir un mécanisme capable de promouvoir une répartition plus équilibrée des ressources grâce à une vision intégrée des peuples autochtones et de leurs territoires.



**“Le défi à venir consiste à transformer les principes qui ont inspiré la création du fonds en instruments concrets capables de soutenir les organisations, les communautés et les territoires des peuples autochtones à travers tout le Brésil. Ce faisant, le Fundo Jaguatá commencera à démontrer comment un mécanisme de financement dirigé par les peuples autochtones peut contribuer non seulement à élargir l'accès aux ressources, mais aussi à renforcer la solidarité, la coordination et l'équité territoriale au sein du mouvement plus large des peuples autochtones.”**

Dans le cadre de son processus de consolidation, l'un des principaux axes de réflexion du fonds tout au long de l'année 2025 a porté sur la définition du rôle que Jaguatá entend jouer au sein du mouvement plus large des peuples autochtones au Brésil. Ces réflexions ont conduit à l'élaboration d'une mission, de principes de gouvernance et de domaines d'action prioritaires axés sur le renforcement des organisations des peuples autochtones, le soutien aux interventions d'urgence, la promotion de la mobilisation en faveur des droits collectifs et la stimulation d'initiatives économiques territoriales.

Un principe clé guidant ces discussions était la prise de conscience que le **Fundo Jaguatá ne naît pas de manière isolée. Il s'inscrit au contraire dans un écosystème plus large de fonds et de mécanismes de financement des peuples autochtones qui s'est développé à travers le Brésil ces dernières années.** Dès sa création, le fonds a cherché à se positionner comme un acteur complémentaire au sein de cet écosystème, contribuant au développement d'une infrastructure financière dirigée par les peuples autochtones tout en renforçant la collaboration avec les initiatives existantes. En ce sens, le soutien à d'autres fonds des peuples autochtones et l'établissement de

relations fondées sur la complémentarité plutôt que sur la concurrence sont devenus un principe déterminant de sa conception institutionnelle.

Si **2025 a été avant tout une année de construction institutionnelle, 2026 devrait marquer le début de la mise en œuvre.** L'année à venir verra le lancement des premiers mécanismes de soutien du fonds et offrira l'occasion de tester, dans la pratique, les dispositifs de gouvernance, les critères de financement et les systèmes opérationnels développés tout au long de cette période de mise en place.

Le défi à venir consiste à transformer les principes qui ont inspiré la création du fonds en instruments concrets capables de soutenir les organisations, les communautés et les territoires des peuples autochtones à travers tout le Brésil. Ce faisant, le **Fundo Jaguatá** commencera à démontrer comment un mécanisme de financement dirigé par les peuples autochtones peut contribuer non seulement à élargir l'accès aux ressources, mais aussi à renforcer la solidarité, la coordination et l'équité territoriale au sein du mouvement plus large des peuples autochtones.



© Fundo Jaguatá



© Fundo Jaguatá



# Fonds Nusantara



## Apprendre par la pratique

Si 2024 a marqué la première année complète de fonctionnement **du Fonds Nusantara, 2025 est devenue une année d'évaluation et d'adaptation.** Plutôt que de se concentrer principalement sur l'expansion, le fonds a consacré des efforts considérables à la compréhension des résultats de ses premiers cycles de financement et à l'identification des conditions permettant aux initiatives territoriales de générer des impacts durables. À bien des égards, 2025 a été une année d'apprentissage par la pratique.

**Le Fonds Nusantara occupe une place particulière au sein de l'écosystème des fonds territoriaux.** Contrairement à de nombreux mécanismes de financement, **il ne fonctionne pas par le biais d'appels à projets ouverts.** Les décisions de financement sont prises collectivement par ses instances dirigeantes, ce qui permet d'orienter les ressources de manière plus stratégique vers les priorités identifiées par les peuples autochtones, les paysans, les pêcheurs, les femmes et les organisations de jeunes qui constituent l'épine dorsale du Fonds. Parallèlement, **environ 15 % des financements ont été alloués à des organisations n'appartenant pas au cercle des membres fondateurs,** créant ainsi des opportunités d'élargir le soutien tout en maintenant un lien fort avec les mouvements à l'origine du fonds.

**L'une des étapes clés de l'année 2025 a été la réalisation d'une évaluation exhaustive du premier cycle de mise en œuvre du fonds.** Élaborée collectivement à travers un processus en plusieurs étapes impliquant les trois organisations fondatrices, cette évaluation visait à comprendre les impacts générés par les initiatives soutenues sous l'angle écologique, politique et



économique. Plus important encore, **elle a permis de créer un cadre commun pour évaluer ce qu'est réellement un impact significatif dans le contexte territorial.**

Ce processus a permis de dégager un enseignement important. **Si les rapports financiers et les résultats concrets des activités restent nécessaires, ils ne parviennent souvent pas à rendre compte des transformations que les communautés elles-mêmes considèrent comme les plus significatives.** Sur différents territoires, certains des résultats les plus importants n'étaient pas liés aux infrastructures physiques ou aux livrables des projets, mais au renforcement des processus sociaux au sein des communautés.

**Le développement du leadership, le renouvellement générationnel, la participation active des femmes et des jeunes, une gouvernance organisationnelle renforcée et la préservation des savoirs locaux sont apparus comme des éléments clés expliquant pourquoi certaines initiatives ont continué à produire des résultats au-delà de leur portée initiale.** Dans les communautés où ces processus sociaux étaient plus solides, les projets ont souvent évolué vers de nouvelles actions collectives, générant des bénéfices sociaux et économiques plus larges que prévu initialement.

**Ces conclusions ont conduit le fonds à s'interroger non seulement sur la manière dont les impacts sont mesurés, mais aussi sur la manière dont le soutien est structuré.** L'un des résultats les plus concrets de cette évaluation a été la décision de revoir la durée des cycles de financement. Les périodes de mise en œuvre précédentes obligeaient souvent les organisations à adapter leur travail à des délais de financement relativement courts. L'évaluation a démontré que les communautés étaient capables de gérer des périodes de mise en œuvre plus

longues et que bon nombre des processus soutenus par le fonds avaient besoin de temps pour arriver à maturité. En conséquence, **le Fonds Nusantara s'est orienté vers un modèle de mise en œuvre d'un an, offrant aux organisations partenaires une plus grande flexibilité pour développer des activités, s'adapter à l'évolution des circonstances et renforcer les processus sociaux qui sous-tendent les impacts à long terme.**

**Cette évaluation a également permis de tirer une série d'enseignements plus généraux** pour la conception des programmes futurs. **Premièrement, le soutien doit aller au-delà des activités techniques et de la mise en œuvre des projets.** Les investissements dans le développement du leadership, la formation des cadres, les structures de gouvernance et le renforcement organisationnel sont essentiels pour que les initiatives puissent perdurer au-delà de l'implication de certaines personnes. **Deuxièmement, la flexibilité des mécanismes de financement reste cruciale.** Les réalités territoriales sont façonnées par les conflits, les changements environnementaux, l'évolution de la situation politique et des opportunités inattendues, ce qui oblige les organisations à adapter leurs stratégies tout en restant concentrées sur leurs objectifs à long terme.

**Troisièmement, la participation active des femmes et des jeunes s'est révélée être un facteur décisif pour la pérennité des initiatives.** Sur de nombreux territoires, les femmes et les jeunes générations ont joué un rôle central dans les activités économiques collectives, les processus d'éducation communautaire, la défense du territoire et les actions de plaidoyer. Quatrièmement, la documentation des savoirs locaux, des histoires territoriales, des pratiques de gestion des ressources naturelles et des expériences communautaires s'est avérée être bien plus qu'un simple exercice administratif. Ces









processus ont renforcé l'identité collective, soutenu les actions de plaidoyer et créé d'importantes ressources d'apprentissage pour les générations futures.

**Enfin, l'évaluation a mis en évidence l'importance des réseaux de solidarité.** Les échanges entre les communautés, les partenariats avec des organisations de soutien et la collaboration intersectorielle ont systématiquement renforcé les initiatives locales et accru leur capacité à faire face à des pressions externes de plus en plus complexes.

Le processus d'évaluation s'est accompagné d'efforts visant à institutionnaliser l'apprentissage. Au cours de l'année 2025, **le Fonds Nusantara a élaboré un protocole commun de suivi et d'évaluation de l'impact, partagé entre les trois organisations fondatrices.** Un nouveau système de gestion des connaissances a également été mis en place et intégré au cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) du fonds. Tout au long de l'année, des activités de suivi ont été menées avec 31 partenaires clés, en mettant l'accent sur l'avancement de la mise en œuvre, les défis rencontrés, la participation des femmes et des jeunes, ainsi que la transparence dans l'utilisation des ressources. Ensemble, **ces systèmes visent à garantir que les enseignements tirés ne soient pas uniquement générés à la fin des cycles de financement, mais de manière continue tout au long de l'exécution.**

La responsabilité est également restée une priorité centrale. Entre mai et juillet 2025, **le Fonds Nusantara** a mené un audit indépendant de sa gestion financière pour l'année 2024. Cet audit a porté sur les flux financiers, les rapports des partenaires et les actifs institutionnels, servant à la fois de mécanisme de responsabilité envers

les communautés et de preuve de transparence vis-à-vis du grand public. L'audit a conclu que la gestion financière du Fonds répondait à une norme « correcte », renforçant ainsi l'engagement de l'institution en faveur d'une gestion responsable des ressources.

Parallèlement à ce processus de réflexion et de consolidation, **l'année 2025 a également été marquée par d'importants succès en matière de collecte de fonds. À la fin de l'année, le Fonds Nusantara avait obtenu des engagements totalisant plus de 10 millions de dollars américains de la part d'un groupe diversifié de partenaires philanthropiques.** Les anciens donateurs ont renforcé leur soutien, de nouveaux partenariats ont été noués et **le fonds a obtenu un engagement majeur de la part de Forests, People, Climate (FPC) pour soutenir ses futurs travaux à partir de 2026.** L'année a également été marquée par la croissance continue du mécanisme de dotation du fonds, qui a atteint 1,5 million de dollars US et devrait jouer un rôle de plus en plus important pour garantir sa durabilité à long terme.

Rétrospectivement, **l'année 2025 a été consacrée à l'analyse des enseignements tirés des premières années de mise en œuvre du fonds et à l'adaptation de ses systèmes.** Le défi pour 2026 consistera à tirer parti de ces enseignements tout en continuant à élargir le soutien apporté. Grâce à des systèmes de suivi renforcés, à des périodes de mise en œuvre plus longues, à des engagements financiers croissants et à une compréhension plus claire de ce que les communautés elles-mêmes considèrent comme un changement significatif, **le Fonds Nusantara** aborde sa prochaine phase avec des bases plus solides pour continuer à soutenir les communautés autochtones d'Indonésie.

# Nusantara en chiffres



USD 1.147 million

versés sous forme de subventions à des initiatives menées par des peuples autochtones, des paysans, des pêcheurs, des femmes et des jeunes



## Le seul

fonds Shandia déclarant disposer d'une source de financement à long terme



## 100%

des financements reçus sous forme de soutien général, les décisions d'allocation étant déterminées par les structures de gouvernance du Fonds Nusantara

## 1.01 million

d'hectares de territoires cartographiés

## 1.39 million

d'hectares de territoires officiellement reconnus ou enregistrés

## 3.7 million

d'hectares font l'objet d'initiatives de restauration et de réhabilitation

## 183 entreprises communautaires soutenues

générant une valeur économique estimée à 742 milliards d'IDR

## 144 centres d'éducation communautaire

et de renforcement des mouvements soutenus générant des retombées estimées à 5,5 millions de personnes.



## 30% du montant total annuel des subventions

réattribuées sont alloués à des initiatives menées par des femmes



## 20% du total annuel des subventions

réattribuées sont alloués à des initiatives menées par des jeunes



# Fonds Podáali

## Relier les opportunités mondiales aux priorités territoriales

**Pour le Fonds Podáali, 2025 a été une année à la fois d'expansion et de consolidation.** Dans un contexte marqué par l'organisation de la COP30 en Amazonie brésilienne, le fonds a joué un rôle de plus en plus actif pour relier les agendas mondiaux en matière de climat et de biodiversité aux priorités définies par les peuples autochtones sur leurs territoires. Au-delà de la simple participation aux débats internationaux, le défi consistait à transformer ces discussions en opportunités concrètes pour renforcer la protection des territoires, la gouvernance des peuples autochtones et l'accès direct aux ressources dans toute l'Amazonie brésilienne.

Tout au long de l'année, **le Fonds Podáali** s'est directement impliqué dans plusieurs processus préparatoires clés en vue de la COP30. Le Fonds a participé à la Pré-COP nationale des peuples autochtones du Brésil, qui a réuni des représentants des peuples autochtones de tout le pays ainsi que la coalition internationale G9 du bassin amazonien afin d'élaborer une proposition de Contribution Déterminée au Niveau National (NDC) des peuples autochtones, présentant des actions concrètes en faveur du climat à intégrer dans les engagements nationaux. Il a également pris part à la pré-COP du Réseau des Fonds Communautaires Amazoniens, qui a abouti à une déclaration politique soulignant l'urgence de la crise climatique et les risques liés au fait que l'Amazonie atteigne un point de non-retour.



**“Si 2025 a été l’année où le fonds a renforcé sa présence dans les débats mondiaux, ce fut aussi l’année où il a démontré, dans la pratique, que le plaidoyer politique n’a de sens que lorsqu’il se traduit par davantage de ressources, des droits plus solides et une plus grande capacité d’action au sein des territoires des peuples autochtones.”**

Parallèlement, la pré-COP des peuples autochtones du bassin amazonien a constitué un espace important pour l’harmonisation politique entre les organisations de peuples autochtones de toute la région, renforçant ainsi les positions communes en vue de leur participation aux négociations mondiales sur le climat.

Ce travail était étroitement lié à d’autres processus stratégiques menés par le fonds tout au long de l’année, notamment les discussions autour du « Tropical Forest Forever Facility » (TFFF), les initiatives menées par l’Alliance Global des Communautés Territoriales (GATC) et les efforts conjoints avec la COICA. À l’heure où les débats sur le financement climatique reconnaissent de plus en plus l’importance d’un financement direct en faveur des peuples autochtones et des communautés locales, **le Fonds Podáali** s’est efforcé de veiller à ce que ces discussions restent étroitement liées aux revendications concrètes émanant des territoires des peuples autochtones.

Les résultats de cette stratégie sont devenus de plus en plus visibles tout au long de l’année 2025. **Tout en mobilisant environ 9,2 millions de réaux brésiliens pour soutenir ses activités au cours de l’année, le**

**fonds a également obtenu environ 22 millions de réaux brésiliens destinés à être mis en œuvre lors de futurs cycles de financement, démontrant ainsi une expansion significative de sa capacité de collecte de fonds.** Cette période a également été marquée par le renouvellement de huit partenariats institutionnels et la formalisation de huit alliances stratégiques supplémentaires.

**Parmi les réalisations les plus importantes, on peut citer la sélection du Fonds Podáali comme l’un des bénéficiaires de l’initiative « Heart of Conservation » (FEM/WWF), devenant ainsi la seule organisation brésilienne parmi les dix initiatives sélectionnées à l’échelle mondiale.** Le fonds a également atteint la phase finale de l’Initiative Internationale pour le Climat (IKI Small Grants), a renforcé son engagement auprès des mécanismes multilatéraux de financement climatique et **a annoncé un nouveau partenariat avec la Fondation Royale du Prince et de la Princesse de Galles, Re:wild et la Rainforest Foundation Norway, dont la mise en œuvre devrait débuter en 2026.**

L’expansion des activités du fonds a nécessité des investissements correspondants dans le renforcement institutionnel. Tout au long de l’année, **le fonds Podáali**











© PODÁALI

a porté son équipe à quinze collaborateurs et a continué d'améliorer ses systèmes et procédures internes. **L'élaboration du manuel interne du Secrétariat** a constitué une étape importante, visant à renforcer la continuité institutionnelle, l'organisation administrative et la capacité du fonds à répondre à des exigences opérationnelles croissantes. L'expérience acquise au cours de l'année a également confirmé l'importance de renforcer les systèmes de suivi, d'améliorer la coordination interne entre les services, d'étendre les mécanismes de suivi des initiatives soutenues et de continuer à investir dans le développement du personnel et les capacités techniques.

**Ce renforcement institutionnel répond à deux réalités étroitement liées. D'une part, l'accès à de nouvelles opportunités de financement** — en particulier par le biais de mécanismes multilatéraux — exige des systèmes de gouvernance, de responsabilité et d'administration de plus en plus sophistiqués. D'autre part, **l'élargissement de la capacité opérationnelle du Fonds Podáali** implique également d'accroître sa capacité à répondre aux demandes croissantes émanant des territoires des peuples autochtones, qui continuent de dépasser de loin les ressources actuellement disponibles. Comme le souligne l'équipe du fonds, chaque appel à projets reçoit et approuve un nombre de propositions nettement supérieur à celui qui peut finalement être soutenu, ce qui met en évidence à la fois la pertinence du mécanisme et le besoin urgent d'augmenter le volume des ressources disponibles pour le financement direct.

Parallèlement, **2025 a également été une année marquée par un engagement territorial intense.** Le projet Garantir les Droits Territoriaux des Peuples Autochtones de

l'Amazonie Brésilienne a continué à soutenir les processus stratégiques liés à la reconnaissance et à la protection territoriales. **Parmi les résultats les plus significatifs figurent la reconnaissance officielle du territoire des peuples autochtones Kaxuyana-Tunayana**, annoncée lors de la COP30 ; **les progrès réalisés concernant le territoire du peuple autochtone Kapyra-Kanakury grâce à l'achèvement des relevés fonciers et du rapport d'identification et de délimitation circonstancielle (RCID) ; l'approbation du RCID pour le territoire des peuples autochtones de Riozinho do Iaco ; les avancées dans les études relatives au territoire du peuple autochtone Taquaritiua ; et la poursuite des actions de protection territoriale sur le territoire du peuple autochtone Ituna-Itatá.**

**L'année a également été marquée par la poursuite et l'extension des mécanismes de soutien direct.** La deuxième édition de l'appel à projets *Indigenous Peoples Amazon Resists* a officiellement soutenu quarante initiatives réparties sur différents territoires de l'Amazonie brésilienne. Parallèlement, le fonds a lancé *Guardiãs da Amazônia: Mulheres que defendem as vidas e a justiça climática* (« Gardiennes de l'Amazonie: Femmes qui défendent les vies et la justice climatique »), sa **première initiative de financement dédiée exclusivement à des projets menés par des femmes autochtones. Au total, quarante-trois initiatives ont bénéficié d'un soutien**, renforçant ainsi le leadership des femmes en matière de protection territoriale, de justice climatique et de défense des droits collectifs.

Plus qu'une simple initiative isolée, **cette fenêtre de financement a constitué une réponse concrète à l'un des**



**“Au-delà de la simple participation aux débats internationaux, le défi consistait à transformer ces discussions en opportunités concrètes pour renforcer la protection des territoires, la gouvernance des peuples autochtones et l'accès direct aux ressources dans toute l'Amazonie brésilienne.”**

**défis persistants du financement climatique:** garantir que **les femmes des peuples autochtones aient un accès direct aux ressources et soient en mesure de définir leurs propres priorités d'investissement.** En ce sens, **le Fonds Podáali** a cherché à traduire dans la pratique les débats fréquemment abordés dans les forums internationaux, mais qui ne se reflètent pas encore suffisamment dans la répartition effective des ressources.

**Une autre réalisation importante a été le renforcement continu des initiatives consacrées à la valorisation des systèmes de connaissances des peuples autochtones. Le Prix des Sciences des Peuples Autochtones : Solutions ancestrales pour le climat, l'Amazonie et toute Forme de Vie** a reçu 170 candidatures et a considérablement élargi sa portée au cours de l'année. Grâce à la mobilisation de ressources supplémentaires, **le nombre d'initiatives soutenues est passé de quarante-sept à soixante-sept**, parmi lesquelles figuraient des projets axés sur la protection territoriale, la souveraineté alimentaire, la communication autochtone, la surveillance territoriale, les brigades communautaires de lutte contre les incendies et le renforcement organisationnel. Le fonds a également soutenu le Prix A'ÚWĒ UPTABI MÃ DA'U'ÖBÖ Xavante, développé en partenariat avec les dirigeants Xavante et les organisations des peuples autochtones du Mato Grosso, renforçant ainsi les initiatives collectives dans douze ethno-régions.

Grâce à ces diverses actions, **le Fonds Podáali** a continué à consolider son action sur plusieurs fronts : la protection territoriale, le renforcement organisationnel, les sciences des peuples autochtones, le leadership des femmes et le financement de la lutte contre le changement climatique. Si 2025 a été l'année où le fonds a renforcé sa présence dans les débats mondiaux, ce fut aussi l'année où il a démontré, dans la pratique, que le plaidoyer politique n'a de sens que lorsqu'il se traduit par davantage de ressources, des droits plus solides et une plus grande capacité d'action au sein des territoires des peuples autochtones.

Pour l'avenir, les priorités du fonds comprennent l'élaboration de son prochain plan stratégique triennal, la création d'un mécanisme de financement axé sur la demande, le renforcement des systèmes de suivi et d'autosurveillance des initiatives soutenues, ainsi qu'un engagement plus profond auprès des mécanismes multilatéraux de financement climatique. Une attention particulière est également accordée aux premières démarches en vue de l'accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat (GCF), ce qui renforce l'engagement du **Fonds Podáali** à accroître son autonomie et à renforcer sa capacité à relier les ressources mondiales aux priorités définies par les peuples autochtones de l'Amazonie brésilienne.

# Podáali en chiffres



USD 2.48 millions

mobilisés pour soutenir des initiatives menées par les peuples autochtones et la protection des territoires dans toute l'Amazonie brésilienne

40 projets soutenus

dans le cadre du deuxième appel à projets *Amazônia Indígena Resiste*

43 initiatives menées par des femmes autochtones

ont été sélectionnées dans le cadre du premier appel à projets *Guardiãs da Amazônia*, dédié exclusivement aux projets dirigés par des femmes.



67 initiatives autochtones récompensées

dans le cadre du Prix des Sciences des Peuples Autochtones, dont le nombre de lauréats est passé de 47 à 67 grâce à une mobilisation réussie de ressources



14 initiatives soutenues

dans le cadre du Prix Xavante, au bénéfice des 12 ethno-régions du peuple Xavante



5 territoires autochtones soutenus

dans le cadre d'actions en faveur des droits territoriaux et de la protection des territoires, notamment des avancées en matière de délimitation, d'études territoriales, de processus de reconnaissance juridique et de mesures de protection territoriale



Une nouvelle extension territoriale a été approuvée

pour le territoire des Cué-Cué Marabitanas, avec l'implication de deux nouvelles organisations exécutrices



# Fonds REPALEAC



## De la vision politique à la pratique territoriale

**Pour le Fonds REPALEAC, 2025 a été une année de construction.** Contrairement aux fonds territoriaux plus matures qui se concentrent déjà sur l'augmentation des investissements ou l'élargissement de leurs portefeuilles de subventions, une grande partie **des efforts du Fonds REPALEAC au cours de l'année a été consacrée à la mise en place des fondements nécessaires au fonctionnement** d'un financement piloté par les peuples autochtones **dans l'ensemble du bassin du Congo**. Cela s'est traduit par le renforcement des institutions, la consolidation des systèmes de gouvernance, l'expérimentation d'approches de financement et la création de conditions permettant aux ressources d'atteindre à terme les communautés par le biais de mécanismes conçus et gérés par les peuples autochtones et les communautés locales elles-mêmes.

Ce travail s'est déroulé dans un contexte où le besoin de financement direct reste particulièrement pressant. Les peuples autochtones et les communautés locales comptent parmi les principaux gardiens des forêts du bassin du Congo, mais ne reçoivent toujours qu'une infime partie des financements internationaux consacrés au climat et à la biodiversité. **Pour le Fonds REPALEAC, le défi consiste donc non seulement à augmenter le volume des ressources parvenant aux communautés, mais aussi à mettre en place l'infrastructure institutionnelle capable de gérer ces ressources de manière à rendre des comptes tant aux communautés qu'aux partenaires externes.** Le fonds est conçu comme un instrument central pour la mise en œuvre de la vision stratégique plus large du REPALEAC pour la période 2025-2030, reliant la gouvernance territoriale, le renforcement institutionnel, l'action climatique, la conservation de la biodiversité et les droits des peuples autochtones.



**“Le travail entrepris par le REPALEAC au cours de l’année 2025 peut donc être considéré non seulement comme une préparation administrative, mais aussi comme s’inscrivant dans un effort plus large visant à renforcer les capacités institutionnelles contrôlées par les peuples autochtones au sein du bassin du Congo.”**

Un aspect important de ce travail a consisté à **renforcer les capacités politiques et le leadership collectif dans toute la région**. Tout au long de l’année 2025, le REPALEAC a organisé des échanges, des consultations, des réunions et des processus d’apprentissage impliquant des plateformes nationales et des organisations autochtones de toute l’Afrique centrale. **Ces efforts ont été renforcés par le Premier Congrès Mondial des Peuples Autochtones et des Communautés Locales des Bassins Forestiers, qui s’est tenu à Brazzaville.**

Plus qu’une simple conférence, ce congrès **a constitué une initiative visant à mettre en relation les expériences des peuples autochtones et des communautés locales de toutes les régions du GATC et de ses organisations membres, autour d’un programme politique commun.**

La Déclaration de Brazzaville qui en a résulté a réaffirmé le rôle des peuples autochtones et des communautés locales en tant qu’acteurs centraux de la protection des forêts tropicales et a appelé à la mise en place de systèmes de financement accessibles, équitables et adaptés aux priorités territoriales. Pour de nombreux participants, **le Congrès a également contribué à inscrire le bassin du Congo dans un mouvement mondial plus large visant à transformer la manière dont le financement de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité est géré et réparti.**

Un deuxième volet des travaux s’est concentré sur la **consolidation institutionnelle**. Tout au long de l’année 2025, **le REPALEAC a élaboré et approuvé un ensemble important de documents opérationnels et de gouvernance qui guideront le fonctionnement futur du fonds**. Des structures de gouvernance ont été définies, des volets de financement mis en place, des procédures opérationnelles rédigées, et des systèmes de transparence, de responsabilité, de suivi, de contrôle fiduciaire et de gestion des risques développés. Des politiques de sauvegardes environnementales et sociales ont également été élaborées, parallèlement à des mécanismes traitant de l’égalité des genres, de l’inclusion sociale, du règlement de plaintes, de la responsabilité communautaire et des systèmes d’apprentissage.

Si ces processus peuvent paraître très techniques, ils répondent à un défi auquel sont confrontés de nombreux mécanismes de financement dirigés par des peuples autochtones à travers le monde. L’accès à des sources de financement plus importantes et plus diversifiées exige de plus en plus des institutions qu’elles démontrent leur capacité fiduciaire, leur conformité aux mesures de sauvegarde, leurs systèmes de suivi et leurs contrôles financiers. Historiquement, ces fonctions ont souvent été confiées à des intermédiaires externes plutôt qu’aux organisations des peuples autochtones elles-mêmes,









en particulier sur un continent qui a subi simultanément les pires violences de l'histoire de l'humanité : l'appropriation coloniale des terres et l'esclavage. Le travail entrepris par le REPALEAC au cours de l'année 2025 peut donc être considéré non seulement comme une préparation administrative, mais aussi comme s'inscrivant dans un effort plus large visant à renforcer les capacités institutionnelles contrôlées par les peuples autochtones au sein du bassin du Congo.

Le développement de systèmes de sauvegarde illustre particulièrement bien ce défi. Tout au long de l'année, **le Fonds REPALEAC** s'est employé à mettre en place des politiques capables de répondre aux normes internationales tout en restant ancrées dans les réalités communautaires et les systèmes de gouvernance des peuples autochtones.

**Parallèlement à ce travail institutionnel, l'année 2025 a également marqué le début d'une expérimentation concrète du financement territorial.** Grâce à un partenariat avec CLARIFI, le Fonds REPALEAC a soutenu un premier portefeuille de neuf initiatives communautaires menées par des femmes à travers le bassin du Congo. Bien que ces investissements n'aient pas encore été acheminés par les structures de financement propres au fonds, **cette initiative a constitué un important laboratoire d'apprentissage pour comprendre les priorités des communautés, tester les procédures et identifier les obstacles à l'accès.**

L'un des aspects les plus innovants de ce projet pilote a été le recours à ce que **le Fonds REPALEAC** qualifie d'« appel à projets inversé ». **Au lieu de demander aux communautés de se disputer des financements au travers de processus de proposition complexes, les**

**organisations se sont activement engagées auprès des communautés pour identifier leurs priorités, comprendre leurs besoins et élaborer conjointement des initiatives possibles.** Ce renversement du modèle de financement traditionnel a permis de tirer des enseignements importants sur les réalités auxquelles sont confrontées les communautés, souvent exclues des possibilités de financement conventionnelles.

Ce processus a mis en évidence à la fois la diversité des priorités territoriales et la mesure dans laquelle de nombreuses communautés restent déconnectées des systèmes de financement existants. Pour un nombre important de participants, il s'agissait de la première expérience avec un mécanisme de financement structuré. Le projet pilote a donc permis de comprendre comment les communautés conceptualisent leurs propres priorités, quels types d'investissements elles jugent les plus pertinents et quelles formes de soutien sont nécessaires pour rendre le financement véritablement accessible.

**Cette expérience a également mis en évidence l'importance de la simplicité.** De nombreux systèmes conventionnels d'octroi de subventions s'appuient sur des formulaires de demande fastidieux, des exigences de rapport complexes et un langage technique qui peuvent constituer des obstacles à la participation. **Dans le cadre de ce projet pilote, le Fonds REPALEAC a expérimenté des approches simplifiées conçues pour être plus accessibles aux communautés, en particulier aux initiatives menées par des femmes.** Ces expériences devraient servir de base aux futurs appels à projets et aux procédures de redistribution des subventions.

Un autre résultat important a été le renforcement de la participation des femmes aux processus de gouver-



nance locale. Dans plusieurs territoires, le projet pilote a contribué non seulement à soutenir des initiatives spécifiques, mais aussi à créer de nouveaux espaces permettant aux femmes de s'engager auprès des autorités locales, des structures de direction communautaires et des processus décisionnels. En conséquence, le projet pilote a permis de tirer des enseignements non seulement en matière de financement, mais aussi en matière de gouvernance, de représentation et d'inclusion.

Dans leur ensemble, ces expériences ont permis au Fonds REPALEAC d'aller au-delà des discussions théoriques sur le financement direct et de commencer à tester ce à quoi pourrait réellement ressembler sa mise en œuvre dans la pratique. Elles ont également fourni des informations précieuses sur les besoins des communautés, les défis opérationnels et les types de soutien institutionnel nécessaires pour accompagner les investissements futurs.

Rétrospectivement, l'année 2025 peut être considérée comme celle qui a permis de relier la vision politique, la préparation institutionnelle et l'apprentissage sur le terrain. Les perspectives pour 2026 reflètent cette progression. Le fonds prévoit de commencer à redistribuer les ressources par le biais de ses propres structures, notamment en soutenant un nouveau portefeuille de projets communautaires. **Les partenariats en cours de développement avec Forests, People, Climate (FPC) et le Tenure Facility, combinés à la participation fructueuse de REPALEAC au processus de l'initiative « Heart of Conservation » (HCI/GEF-8), constituent une base importante pour la prochaine phase de croissance.** Si 2025 a été une année consacrée au renforcement des capacités, des systèmes et des relations, 2026 devrait marquer le début de la mise en œuvre à grande échelle, les ressources parvenant de plus en plus aux communautés par le biais de mécanismes conçus, régis et gérés par les peuples autochtones et les communautés locales elles-mêmes.





**Global  
Alliance**  
of Territorial  
Communities

[www.globalalliance.me](http://www.globalalliance.me)

   [globalalliancet](#)